

# 14 DÉCEMBRE

## IL NE PEUT Y AVOIR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS PROGRÈS SOCIAL.

**L'Ugict-CGT appelle les Ingénieurs, Cadres et TAM à participer activement à la journée du 14 décembre 2018 pour une augmentation des grilles de rémunération et la reconnaissance des qualifications.**

Nous traversons actuellement une conjonction de crises économiques, sociales, environnementales et démocratiques. Alors que le gouvernement et les directions d'entreprise entretiennent la division du monde du travail et la déstructuration de toutes alternatives, le contexte interpelle la citoyenneté y compris dans l'entreprise. L'heure est à la construction des solidarités et d'un rapport de forces pour que soient organisés des "Grenelles" sur les questions environnementales et sociales.

Concrètement, les impératifs de rentabilité à très court terme, les remises en cause des normes environnementales du cadre législatif de la rémunération du travail, se traduisent par un management par le chiffre. Au jour le jour, nous sommes confrontés à des problèmes d'éthiques personnelles et professionnelles dans l'exercice de notre activité, remettant en cause le sens à notre travail.

**Les multinationales tricolores défraient fréquemment la chronique par des annonces de plans sociaux, alors même qu'elles bénéficient d'allègements de cotisations sociales (à l'image du CICE), d'exonérations et autres crédits d'impôts. Le manque à gagner dans le budget de l'État est de 200 milliards d'euros par an.**

Les études et les qualifications doivent être reconnues et rémunérées avec :

- la reconnaissance des diplômes dès l'embauche et la revalorisation des grilles salariales ;
- la reconnaissance des qualifications par le salaire et non sous des formes aléatoires ;
- des augmentations générales qui bénéficient à toutes et tous ;
- aucun salaire de cadre ou assimilé inférieur au plafond de la Sécurité sociale ;
- l'égalité femmes/hommes garantie dans le déroulement de carrière et la rémunération.

## Payez les qualifications !

Le travail et les qualifications ne sont pas des coûts, mais des facteurs de création de valeur ajoutée.

Pourtant, l'entrée dans l'emploi est synonyme de fragilité et d'instabilité et les grilles de salaire et des rémunérations ne reconnaissent pas le niveau de qualification.

Un an après l'obtention du diplôme, la moitié des jeunes pros gagnent moins de 22k€ bruts par an au niveau Licence, et 30k€ bruts par an au niveau Master. De plus en plus de cadres gagnent moins que le plafond de la Sécurité sociale.

Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes restent de 25,7 % en moyenne, ce qui génère environ 40 % d'écart de pension à la retraite. Faute de sanctions effectives, 6 entreprises sur 10 n'ont ni accord, ni plan d'action en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, mais seulement 2 sur 1 000 sont sanctionnées.

L'Ugict-CGT revendique :



## Part des salaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières :

73,19 %

1980

65,88 %

2015

## Les discriminations ont un coût pour la collectivité :

Les discriminations à l'emploi, et notamment l'inégalité de rémunération entre les femmes et les hommes, ne sont pas sans incidence sur le modèle social français.



150 000 000 000 €

Coût des seules inégalités d'accès à l'emploi et aux postes qualifiés en 2016.

(Source : France Stratégie)



5 000 000 000 €

Cotisations supplémentaires dans les caisses de l'Assurance chômage si l'égalité de rémunération était effective.

## Vive l'intelligence collective ! Vive la solidarité !

- **Redonner du sens au travail en permettant l'expression de la citoyenneté dans l'entreprise et faire reconnaître les qualifications**, notamment par une définition interprofessionnelle de l'encadrement pour éviter les inégalités de traitement et le risque de dumping social sur le dos des salariés qualifiés. Il faut que la définition de l'encadrement et les protections qui en découlent s'appliquent quels que soient l'entreprise, la branche ou le territoire où exercent les personnels concernés.
- **Faire respecter l'égalité de rémunération et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes**, avec la mise en place de véritables sanctions financières contre les entreprises qui ne respectent pas la loi.
- **Sortir de la logique financière court-termiste en dotant l'entreprise d'une véritable définition juridique** dont la finalité est la création de biens et de services répondant à l'intérêt général.
- **Investir dans les services publics** afin de rompre l'enclavement des territoires et répondre aux droits universels à la santé, à la formation, à la culture, à la mobilité...

## ✂ REJOINDRE LA CGT INGÉS CADRES TECHS

Nom-Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : .....

Portable : ..... Fixe .....

Bulletin de syndicalisation à remettre à un-e représentant-e CGT ou à renvoyer à :  
Ugict-CGT - Vie syndicale  
263 rue de Paris // Case 408 // 93516 Montreuil Cedex  
ugict@cgt.fr // 01 55 82 83 40

